

Communauté de Communes Buëch Devoluy

- [Aspremont](#)
- [Aspres-sur-Buëch](#)
- [La Beaume](#)
- [Chabestan](#)
- [Chateauneuf d'Oze](#)
- [Le Dévoluy](#)
- [La Faurie](#)
- [Furmeyer](#)
- [La Haute-Beaume](#)
- [Manteyer](#)
- [Montbrand](#)
- [Montmaur >>](#)
- [Oze >>](#)
- [Rabou >>](#)
- [La Roche des Arnauds >>](#)
- [Le Saix >>](#)
- [St Auban d'Oze](#)
- [St Julien-en-Beauchêne](#)
- [St Pierre-d'Argençon](#)
- [Veynes](#)

hiver Veynes

hiver- neige

Contact Photothèque Marchés publics Intranet

- [La CCBD >>](#)
- [Tourisme >>](#)
- [économie >>](#)
- [Culture >>](#)
- [Social >>](#)
- [Environnement >>](#)
- [Côté pratique >>](#)

Côté pratique

- [Déchets](#)
 - [Le compostage](#)
 - [Le règlement de collecte des déchets ménagers](#)
 - [Les déchèteries](#)
 - [Déchèterie du Boutariq](#)
 - [Déchèterie du Dévoluy](#)
 - [Le savez-vous ?](#)
 - [Tournée de ramassage des ordures ménagères](#)
 - [Collecte des encombrants](#)
 - [Les points propres](#)
 - [DASRI - Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux](#)
 - [Consignes en images](#)
- [Crèche multi-accueil "Pitchouns du buech"](#)
- [Pôle petite enfance, "Chamousset"](#)
 - [Crèche multi accueil](#)
 - [le Relais Assistant Maternel](#)
 - [LAEP](#)
- [Pôle petite enfance Dévoluy](#)
 - [Multi-accueil "Les Loupiots"](#)
 - [Garderie "Les p'tits lutins" Superdévoluy](#)
 - [Garderie "Les p'tits loups" à La Joue du Loup](#)
- [Pôle Petite Enfance Aspres-sur-Buëch](#)
- [Les horaires](#)
- [Rivière](#)
- [MSAP](#)
- [Rando](#)
- [Prévention](#)
- [Publications](#)
 - [Rapports d'activités](#)
 - [infos tri](#)
 - [plaquette CISPD](#)
 - [confluence de talents](#)
 - [Journal de la CCBD](#)

- [Recrutement](#)
- [egalement sur le territoire](#)
- [Le savez-vous ?](#)
- [Déchets](#)
- [Côté pratique](#)
- [Accueil](#)

Ici on recycle le rendez-vous mensuel avec Charlotte Hennion, ambassadrice du tri.

La brique alimentaire

5 briques alimentaires recyclées = 1 rouleau de papier toilette tout neuf !

La brique alimentaire est un emballage multicouches composé en moyenne de 73 % de carton produit à partir de bois, donc de matière renouvelable (grâce à une gestion responsable des forêts : croissance et reboisement), de 21 % de plastique qui garantit l'étanchéité et fait fonction de colle entre les différents matériaux et de 4 % d'aluminium qui fait barrière à l'air, aux odeurs et à la lumière.

Toutes les briques se recyclent quels que soient leur format et leur contenu (soupe, crème fraîche, lait, jus de fruit, etc)

Pour bien trier les briques 3 gestes à retenir :

Egouttez la brique avant de la jeter, il n'est pas nécessaire de la rincer.

Si la brique dispose d'un bouchon, vous pouvez la reboucher avant de la jeter.

Jetez la brique dans la poubelle jaune destinée aux emballages recyclables.

Une fois recyclé, le carton des briques deviendra du papier toilette, du papier essuie-tout ou encore des sacs en papier.

PAPIER TRIÉ, PAPIER RECYCLÉ !!

Prenons le pli

Chaque français consomme en moyenne 65 kg/an de papier. Mais seulement 43 % de papier sont recyclés aujourd'hui !

Tous les papiers se trient et se recyclent : journaux, magazines, prospectus, annuaires, catalogues, courriers.

Une fois collectés dans les poubelles bleues et triés, ces produits usagés redeviennent, par l'effet du recyclage, une matière neuve qui redonne des produits neufs.

Les papiers que vous avez déposés au recyclage subissent 3 étapes :

- Le pulpage et le défibrage : Placés dans un pulpeur, le brassage dans de l'eau permet de rompre les liaisons entre les fibres de cellulose et de les séparer des produits résiduels qu'ils pourraient contenir.
- L'épuration sépare les fibres des éléments qui leur sont associés : colles, vernis, agrafes.
- Le désencrage est nécessaire simplement pour la fabrication de pâte blanche, et le procédé est essentiellement utilisé dans le cas du recyclage des journaux-magazines.

Ainsi le journal redeviendra journal, caisse-carton, emballages en papiers ou en cartons donneront naissance à de nouveaux emballages.

1 tonne de papier recyclé permet d'économiser 3 fois plus d'eau et d'énergie que lors de la fabrication de produit à partir de matériaux nouveaux.

Même si le papier est un bio matériau qui se recycle en moyenne 5 fois, il finit par se dégrader. Donc un apport de fibres neuves est nécessaire.

1 papier sur 2 n'est pas trié et part sans aucune valorisation à l'enfouissement ! Quel dommage ! Alors prenons le pli, pensons à la poubelle bleue...

Le verre naît du verre

Le verre est non seulement recyclable à 100 % mais il l'est à l'infini ! Aujourd'hui, 7 bouteilles sur 10 sont recyclées.

Trois premières matières sont mises en oeuvre pour fabriquer le verre d'emballage : du sable, du calcaire et du calcin. Le calcin est le verre broyé qui a été collecté dans les colonnes vertes.

L'usage du calcin préserve les ressources naturelles car il permet de réduire la quantité de matières premières utilisées. Le mélange est déversé dans le four où il est chauffé à 1500°C. Sous l'effet de la chaleur, le mélange se transforme en pâte de verre.

La goutte de verre en fusion (de solide à liquide) est soufflée et moulée dans des moules en forme de bouteille, de bocal ou de pot.

Les emballages en verre sont refroidis en évitant de brusques écarts de température qui fragiliseraient le verre.

Seuls les verres d'emballage sont recyclables : bouteilles, pots, bocaux, et flacons.
ET RIEN D'AUTRE... ATTENTION AUX FAUX-AMIS !

- Pas de porcelaine, faïence, grès, carrelage
- Pas de verres spéciaux, tels que les verres armés, pare-brise, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, lampes, cristal, vaisselle en verre, verre culinaire, verre opaline, aquarium, miroir et verre non transparent et coloré, vitrocéramique,...

Ces objets ont une température de fusion supérieure à celle du verre et détériorent la qualité de production.

Le plastique c'est fantastique

Dans le centre de tri, on prépare les bouteilles plastiques pour le recyclage.

Elles sont triées en 3 catégories :

le plastique opaque, le plastique clair (incolore ou bleuté), le plastique foncé (vert, bleu et autres couleurs) puis elles sont mises en balles pour faciliter le transport.

Dans l'usine de régénération, les bouteilles deviennent des paillettes de plastiques propres. Elles sont utilisées pour donner une seconde vie au plastique, par exemple, dans les usines de textiles, les paillettes sont ensuite transformées en fibres.

- Les fibres blanches servent à rembourrer les couettes, les oreillers, les anoraks, fabriquer des tissus, etc.
- Les fibres foncées sont utilisées pour faire des textiles techniques pour le bâtiment, des tapis et moquettes de voiture, des tissus foncés.

27 bouteilles de soda = une veste polaire

47 flacons = 1 siège auto d'enfant

Les industriels œuvrent à la réduction des emballages. Quelques exemples d'amaigrissement :

- Sac de caisse : - 70 % en 20 ans (de 20g à 6g) ;
- Flacon produit d'entretien : - 45 % en 20 ans (de 69g à 38g) ;
- Bouteille 1,5l : - 30 % en 20 ans (de 43g à 30g).

Quelques conseils :

- Éviter d'imbriquer les bouteilles dans des boîtes de conserves ou des cartons. Les agents de la chaîne de tri n'auront pas le temps de les séparer, les emballages partiront en refus.
- Ne mettre que des bouteilles et flacons vides.
- Quand on veut gagner de la place, aplatir les bouteilles dans le sens de la longueur plutôt que de les compacter verticalement.
- Ne jamais mettre de bouteilles contenant des seringues dans la collecte sélective.

Domage pour les bouteilles et flacons qui ne seront pas triés, ils sont mis en décharge.

A nous de faire un geste simple en mettant les bouteilles et flacons plastiques dans la poubelle jaune et ainsi leur offrir une seconde vie !

Consommables informatiques

Une cartouche d'encre d'imprimante est recyclable jusqu'à 50 fois et permet ainsi d'économiser jusqu'à 1,5 Kg de déchet. En France, 90% des cartouches d'encre ne sont ni recyclées, ni rechargées.

Un conteneur spécial est à votre disposition à la déchèterie pour recycler vos cartouches d'encre. Pensez-y !

La fabrication de papier recyclé consomme 6 fois moins d'eau et 4 fois moins d'énergie que la fabrication de papier neuf. Alors à la maison, au bureau et à l'école, recyclez le papier en le jetant dans les conteneurs bleus. Vous pouvez également faire attention à

vosre consommation de papier en : imprimant recto-verso que ce qui est indispensable, privilégiant l'envoi d'informations par mail, ou encore en utilisant le verso des impressions comme brouillon.

D3E... Késako !

D3E signifie Déchets D'Équipements Électriques et Électroniques. Ce sont tous les équipements fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur. La durée de vie moyenne des appareils électroménagers courants, est aujourd'hui en moyenne de 6 à 8 ans, auparavant elle était de 10 à 12 ans.

On estime que chaque français produit chaque année entre 16 et 20 kg de déchets ménagers (réfrigérateurs, lave-vaisselle, ordinateurs, fours, téléphones), ce volume devrait doubler d'ici 2015 !

Les D3E finissent trop souvent dans nos poubelles ordinaires sans retraitement malgré qu'ils contiennent des substances dangereuses et/ou polluantes comme des gaz fluorés, du mercure, du plomb, du cadmium. Ces matières dangereuses doivent être extraites et dépolluées dans des unités de traitement dédiées.

Tous les appareils électriques et électroniques sont recyclables. Leur taux de recyclage varie entre 76 % et 90 % et permet de produire de nouvelles matières premières secondaires et de fabriquer ainsi de nouveaux appareils en préservant les ressources naturelles.

C'est pourquoi il est important d'amener vos D3E à la déchèterie afin d'utiliser les filières de recyclage ou de s'adresser aux distributeurs d'équipements électriques et électroniques.

Et s'ils sont en état de fonctionner privilégier les réseaux solidaires de recyclerie comme la Petite Ourse, le Nez au Vent, Emmaüs... qui réemploieront tout simplement vos appareils.

Les logos du tri

A chacun sa signification

L'anneau de Moëbius

Logo universel des matériaux recyclables, il est parfois assorti d'un chiffre qui indique le pourcentage de matière recyclée utilisée pour la production.
L'emballage ne sera recyclé que s'il est jeté dans la bonne poubelle !

Le point vert

Il indique que l'entreprise participe financièrement au programme de recyclage des emballages ménagers, principe de « pollueur-payeur ».
La contribution sert à financer l'organisation du tri dans les communes. Son montant est calculé en fonction du matériau et du poids de l'emballage. Il ne garantit pas que l'emballage soit recyclable !

Tidyman

Pictogramme destiné à inciter les consommateurs à jeter papiers et emballages dans une poubelle... de tri c'est mieux !

Canette

Un français consomme en moyenne 58 canettes par an, seulement 35 d'entre elles seront recyclées. Dommage d'autant que nous savons, d'une part que l'aluminium qui compose les canettes de soda est recyclable à 100% et à l'infini et, d'autre part, qu'une canette met entre 100 et 500 ans à disparaître dans la nature.

Cassées, broyées puis compressées, les canettes passent dans un four électrique afin de récupérer le métal en fusion. Celui-ci bien qu'issu du recyclage, conserve toutes ses qualités initiales, mais il est toutefois purifié pour en éliminer les impuretés.

En moyenne, les canettes peuvent intégrer plus de 50% de matériaux recyclés. Entre 1969 et 2009, la canette a perdu 40 % de son poids.

Lors du Corso de Veynes, le dimanche 15 juillet, 682 canettes ont été récoltées grâce aux 3 points tri mis dans le jardin public et au tri effectué par les responsables de la buvette. Merci à tout ceux qui ont joué le jeu et respecté les consignes!

A savoir : 650 canettes recyclées = un vélo

- [Plan du site](#)
- [Mentions légales](#)
- [Accueil](#)
- [Intro](#)
- [Haut de page](#)

[Carte communauté de communes](#)

Pour vous abonner indiquez votre mail ci-dessous et cliquez sur inscription

[INSCRIPTION](#) [Désinscription](#)